

DÉCHARGE DROITS D'IMAGE AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'ENFANTS DANS UNE ÉMISSION DE TÉLÉVISION

Le soussigné (père) nom _____ prénom _____ né le
_____ à _____ résident à : rue _____

code postal _____ ville _____

Type de pièce d'identité et numéro _____

et

La soussignée (mère) nom _____ prénom _____ né le
_____ à _____ résident à : rue _____

code postal _____ ville _____

Type de pièce d'identité et numéro _____

DÉCLARENT

- Avoir donné leur consentement pour que le mineur _____ Nom_ Prénom _____ né à _____ lieu de naissance _____ le _____ date de naissance _____ participe aux enregistrements audiovisuels relatifs à un programme télévisé intitulé "UPAINT 2024" (ci-après le "Programme") réalisé et produit par les sociétés EMOTIONS P&C et WSM Trade (ci-après les PRODUCTEURS) pour TVMONACO, qui détient tous les droits d'utilisation et d'exploitation économique du Programme sans aucune limite ;
- Ne pas avoir confié à des tiers la gestion de l'image du Mineur ;
- Autoriser les PRODUCTEURS à effectuer d'éventuelles interviews et castings du Mineur, en vue de sa participation au Programme ;
- Autoriser les PRODUCTEURS à filmer, avec des moyens télévisuels, cinématographiques, photographiques ou autres, l'image du mineur, la narration de sa biographie et, en général, sa participation au Programme (dans toutes les phases de réalisation du même, y compris la préparation et tout ce qui constitue la production elle-même), avec le droit, mais non l'obligation, pour les PRODUCTEURS, de filmer, enregistrer, reproduire, imprimer, publier et projeter, diffuser et utiliser de toute autre manière, avec tout moyen actuellement connu ou à inventer à l'avenir ;
-

- Autoriser de manière irrévocable les PRODUCTEURS et/ou leurs ayants droit à utiliser librement tout le matériel filmé et/ou enregistré et de toute façon réalisé en relation avec ladite participation, ses déclarations et communications, y compris son nom ainsi que le matériel biographique relatif au mineur et fourni par nous (le tout étant collectivement défini comme le "Matériel"), sans aucune restriction, dans le monde entier, à perpétuité et pour toute la durée de protection légale telle que prévue dans chaque pays du monde, vous accordant dès maintenant la plus large décharge, autorisation et cession de droits concernant le Matériel ;
- À titre indicatif, ladite autorisation comprend également le droit d'exploiter le Matériel aussi bien en référence au Programme qu'indépendamment de celui-ci, avec la plus large extension et par tous moyens, aucun exclu ;
- De la même manière, le droit susmentionné comprend le droit (i) d'apporter, au matériel filmé en direct et/ou enregistré, des modifications, réductions, coupures et/ou modifications de toute nature, même par le biais de changements éventuels de séquences et/ou d'insertion d'autres matériaux, etc. ;
- Par ailleurs, le droit susmentionné comprend le droit d'utiliser son image et/ou sa voix et/ou son nom aussi bien pour l'élaboration, la réalisation et la mise sur le marché de tout produit lié à l'exercice des droits accessoires et des dits droits de « marchandisage » tirés du Programme que sous toute forme de publicité et de lancement sur le marché de ces produits ;
- Avoir la plus large faculté d'autoriser les PRODUCTEURS en ce qui concerne tout ce qui est prévu par la présente et de céder aux PRODUCTEURS les droits y afférents, et de s'engager à garantir et à indemniser les PRODUCTEURS de tout effet en relation avec ce qui est prévu ici pour toute responsabilité à cet égard pour laquelle les PRODUCTEURS ne pourront jamais être tenus responsables ;
- N'avoir rien à réclamer des PRODUCTEURS et/ou de leurs cessionnaires et ayants droit, et en général de quiconque utilise et exploite le Matériel réalisé dans le cadre de ladite participation, chaque prétention étant satisfaite par l'opportunité qui lui a été donnée de participer au Programme ;
- S'engager à souscrire à tout acte reconnaissant les droits cédés aux PRODUCTEURS ;
- Que les PRODUCTEURS peuvent librement céder les droits mentionnés dans le présent document ;
- S'engager également expressément à maintenir confidentielles toutes les informations apprises lors de la réalisation desdits enregistrements et relatives aux PRODUCTEURS, à la production en question et à son contenu, en interdisant de transmettre à des tiers les informations apprises lors de la participation et des enregistrements avec une obligation expresse de protéger contre tout tiers non autorisé la documentation relative à la production. Il est entendu que la violation de cette obligation de confidentialité entraînera toutes les conséquences légales ;

Monaco, _____

Signatures _____ père _____ mère _____

Information et Consentement au Traitement des Données Personnelles

Nous, en tant qu'exerçants l'autorité parentale sur le mineur [Nom du Mineur], déclarons avoir été informés et consentons ce qui suit :

a) Toute information acquise par les PRODUCTEURS fera l'objet d'un traitement confidentiel.

b) Le traitement des données qui concernera les données personnelles communes et "sensibles", sera effectué, aux fins du Programme, sous forme automatisée et non automatisée, pour des finalités liées au Programme, ainsi que pour contribuer directement et/ou indirectement à l'organisation et à la réalisation du Programme, et pour permettre la meilleure promotion et la meilleure exploitation commerciale du Programme.

c) Pour les finalités susmentionnées, les données personnelles que nous avons fournies pourront être communiquées à des sociétés tierces chargées de la gestion de la promotion et de la réalisation du Programme et organisées dans une base de données et/ou un fichier papier. La communication des données et leur traitement sont nécessaires pour les besoins de la promotion et de la réalisation du Programme.

La communication des données personnelles est obligatoire pour ce qui concerne les données requises pour remplir toute obligation légale liée, directement et/ou indirectement, à l'organisation et à la réalisation du Programme, et pour permettre la meilleure promotion et la meilleure exploitation commerciale du Programme ; le refus éventuel de communiquer les données susmentionnées, dans ce cas, entraînera l'impossibilité de participer au Programme. Nous, soussignés en tant qu'intéressés, attestons par la signature apposée au présent document notre libre consentement afin que le Responsable et/ou le Délégué procèdent au traitement de nos données personnelles et sensibles et à leur communication dans le cadre des sujets indiqués dans l'information ci-dessus et pour les finalités qui y sont indiquées.

Monaco, _____

Signatures _____ père _____ mère _____